|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Mettre en œuvre la consolidation des acquis [Décret n°2009-148 du 10 février 2009](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237827&categorieLien=id) relatif à l’organisation de la voie professionnelle*.* [BO n°1 du 3 janvier 2019](https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo1/MENE1831834A.htm) (CAP et Baccalauréat professionnel). [BO n°12 du 21 mars 2019](https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo12/MENE1905963N.htm)(Note de service du 13 mars 2019 Horaires CAP et Baccalauréat professionnel. Vade-mecum Consolidation des acquis etAccompagnement Personnalisé sur [Eduscol.](https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html) | | |  | | **2020** | |
|  |  |  | |  | |  | |
| **Plan** Planifier |  | **Do** Mettre en œuvre | |  | | **Check** Evaluer | |
| **Contexte, stratégie, sens, objectifs**  Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, chaque élève bénéficie d’un temps d’accompagnement renforcé qui répond à ses besoins, à ses aspirations et à ses projets. La consolidation des acquis est un volet du dispositif d’accompagnement.1  Ce module s’inscrit-il dans un axe / des axes du projet d’établissement ?  Le pilotage des actions est-il mis en place ?  Des instances comme par exemple le Conseil pédagogique définissent-elles des objectifs et des propositions de mise en œuvre ?  Comment est organisée la communication autour de la question de la consolidation des acquis ?  Un échéancier, des indicateurs cibles, des bilans d’étapes sont-ils prévus ?  **1 Les trois volets du dispositif d’accompagnement**  Volumes horaires pour un cycle et par année comprenant trois volets :   1. Consolidation des acquis 2. Accompagnement personnalisé 3. Aide à l’orientation (module d’insertion professionnelle et de poursuite d’études)   **CAP** : 192,5 h pour le cycle  Année 1 : 101,5 h / Année 2 : 91 h  **Bac Pro :** 265 h pour le cycle  Seconde : 90 heures  Première : 84 heures  Terminale : 91 heures |  | **Acteurs – Actions – Moyens – Temps**  **Organisation pédagogique**  🞄 Comment est organisée la passation des tests de positionnement nationaux ?  🞄 Quels sont les personnels et les disciplines mobilisés ?  🞄 La répartition des élèves dans les groupes est-elle décidée en équipes disciplinaires de mathématiques et de français ? D’autres disciplines sont-elles associées ?  🞄 Comment est organisée la communication interne au sein des équipes pédagogiques, de l’établissement ?  🞄 Comment sont définis les contenus des modules de consolidation ?  🞄 Comment est établi le lien avec le Livret Scolaire Unique (LSU) ?  🞄 Quels autres outils internes à l’établissement sont utilisés pour affiner les besoins en consolidation ?  🞄 La consolidation est-elle organisée en barrettes dans l’emploi du temps des élèves ?  **Modalités**  🞄 Les compétences de compréhension et de maîtrise de la langue sont-elles travaillées de façon prioritaire dans les disciplines concernées ? Comment ? D’autres priorités sont-elles envisagées ?  🞄 Quel lien entre les contenus de la consolidation, les savoirs disciplinaires et l’articulation entre les différents enseignements ? 🞄 Des créneaux de concertation sont-ils prévus ?  🞄 L’équipe pédagogique a-t-elle élaboré un diagnostic individualisé qui identifie précisément les acquis et les manques des  nouveaux lycéens pour lesquels les connaissances et compétences composant le socle commun en fin de cycle 4 ne sont  pas stabilisées ?  🞄 Des périodes sont-elles définies en fonction des besoins des élèves ?  🞄 Les classes ont-elles été décloisonnées ?  🞄 Des groupes de besoins ou de compétences ont-ils été créés ?  **Suivi et évaluation**  🞄 Comment est organisé le suivi des élèves ?  🞄 Quels sont les effets de ces séances spécifiques sur l’implication des élèves dans les cours de mathématiques et de  français ?  🞄 Le volet « consolidation des acquis » fait-il l’objet d’une ou plusieurs enquêtes de satisfaction auprès des élèves,  parents, équipes mobilisées ?  🞄 Des actions pédagogiques remarquables, innovantes, inspirantes font-elles l’objet d’une valorisation  spécifique en établissement, sur son site web, au niveau académique ? | |  | | **Exemples d’indicateurs de suivi**   * Acteurs et disciplines mobilisés dans la passation des tests. * Stratégies d’exploitation des résultats. * Nombre d’élèves faibles décodeurs identifiés. * Nombre d’élèves par filière nécessitant une consolidation en mathématiques, français ou autres disciplines. * Nature et nombre de compétences travaillées. * Stratégies de communication et de valorisation. * Evolution des résultats des élèves et de chaque élève. * Nombre de réunions de concertation (présentielles ou à distance). * Valorisation des actions. * Enquête de satisfaction auprès des usagers (élèves et familles). | |

**Juin 2020 - Contributeurs :**

**Académies d’Aix-Marseille - Grenoble - Limoges**

**DIAGNOSTIC PARTAGÉ**

**Act Agir**

**Objectifs**

**Points forts**

**1.7**

**Actions**

**Points faibles**